

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Péronne

-----

Commune

de

**BERNES**

80240

-----

Tél. Fax 03 22 86 69 17

Mél. mairie.bernes@laposte.net

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 juin 2015

Présents : Mmes DE WILDE, JAMINON, Mrs DEMAY, LAVALARD, PREVOT, TRUJILLO.

Excusées : Mmes BORRUECO, LEGER, MACEL, Mrs LOTELLIER, ROUGRAFF.

**CONVENTION COMMUNE / MAIA EOLIS**

Le Maire est autorisé à signer avec Maïa Eolis la convention permettant à cette société d'effectuer

- le renforcement des voies communales et des chemins ruraux nécessaires à l'accès aux chantiers de construction des éoliennes
- l'utilisation de ces voies
- la réalisation de tranchées sur l'emprise des voies pour le passage de câbles électriques
- leur remise en état après travaux.

**REPARTITION DE LA FNPRIC**

Le Conseil, après avoir suivi les explications de son président concernant les 3 possibilités de répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, opte pour la répartition « dérogatoire libre », soit le versement intégral de la dotation à la Communauté de Communes de la Haute Somme pour 2015.

**OPERATION « VOISINS VIGILANTS »**

Le Maire, suite aux récents cambriolages commis à Bernes et dans les communes voisines, propose de s'informer pour que Bernes devienne commune « Voisins Vigilants ».

**FETE NATIONALE**

Le Conseil précise l'organisation de la Fête Nationale

Matin : Cérémonie au Monument aux Morts à 11 heures 30  
Vin d'honneur et distribution de friandises

Midi A partir de 13 heures 30, repas barbecue

Après-midi Jeux traditionnels pour enfants et promenades en calèche.

## **CENTRE DE LOISIRS**

Durant le mois de juillet 2015, un centre de loisirs sera ouvert à Bernes pour les enfants du RPI, à la condition qu'il y ait au moins 20 participants. Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du personnel du SISCO.

## **RENTREE SCOLAIRE**

Du fait de la fermeture d'une classe dans le RPI à la rentrée de septembre 2015, seules subsisteront 3 classes, une classe à Hervilly et 2 classes à Bernes.

La séance est levée à 20h 30.

Le Maire.

Jean TRUJILLO.